



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention Santé publique parcours Santé, populations, politiques sociales

Santé publique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits
crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le master Santé Population Politiques Sociales vise à donner des outils méthodologiques et conceptuels pour analyser et mieux comprendre les enjeux cognitifs, pratiques et politiques des interventions dans le champ de la santé, de la gestion des populations et du social.

Les questions sanitaires et sociales sont des préoccupations majeures des Etats et des sociétés contemporaines. Or elles sont marquées depuis plusieurs décennies par de profonds changements : transformation de la médecine (prolifération des innovations biomédicales, réorganisation du travail clinique), développement des savoirs sur la santé et les populations (objectivation et gestion des risques, santé globale), déplacement des hiérarchies entre public et privé (rôle croissant des marchés pharmaceutiques, des partenariats et des ONGs), redéfinition des maladies et des conceptions de la santé physique, de la santé mentale et du handicap, nouvelles transitions épidémiologiques (juxtaposition de l'infectieux et du chronique), crise de financement des systèmes de protection sociale, internationalisation des débats et dispositifs d'action.

Pour appréhender ces phénomènes, le master SPPS a pris le parti de réunir des enseignements pluridisciplinaires (histoire, anthropologie, sociologie, science politique mais aussi démographie, économie et droit), proposant un accès raisonné à des connaissances relevant de savoirs et de champs divers, et trop fréquemment fragmentés. La formation proposée s'appuie à la fois sur des enseignements portant sur ces différentes disciplines et leurs méthodes, et sur des séminaires transversaux qui analysent la construction et l'évolution de différentes questions (la maladie mentale, les épidémies, les crises humanitaires, le médicament, la pauvreté, l'organisation de la protection sociale, les problèmes médico-sociaux, etc.).

Attentif aux dimensions à la fois normatives, politiques et scientifiques des problèmes sanitaires et sociaux, et soucieux de replacer les mutations récentes dans des dynamiques historiques de plus longue durée, le master porte une attention particulière aux relations entre la diversité des régimes de savoir, les pratiques effectives (qu'elles soient médicales ou d'intervention sociale) et la définition des politiques publiques. Les enseignements incluent une forte dimension comparative prenant en compte non seulement les développements en Europe ou aux Etats-Unis mais aussi



les transformations rapides du champ de la santé en Amérique Latine, Afrique et Asie. Il s'adresse à la fois aux étudiants de sciences sociales et aux professionnels du domaine désireux de s'engager dans une démarche de recherche.

Objectifs

Les enseignements de sciences sociales proposés s'attachent à saisir la production et la problématisation des faits sociaux et des politiques touchant à la santé et aux populations. Ils étudient la fabrication et le changement des savoirs, des classifications, des normes, des idéologies et des institutions dans ces champs spécifiques. Ils analysent les formes de gouvernements impliquant États, société civile, agences publiques, organisations internationales, professions de santé, industries du médicament et du vivant. Ils étudient encore les formes de mobilisation collective, de regroupement mutuel ou des régulations au sein des communautés locales et de la famille. Les processus de mondialisation touchant populations, innovations biomédicales et santé sont abordés. Le master offre des enseignements historiques et socio-historiques qui permettent de suivre le déploiement et les changements des politiques de santé et de population depuis l'époque moderne.

Organisation

Contrôle des connaissances

En S1 et S2, l'assiduité aux UE est requise. L'évaluation est établie à partir d'un travail écrit individuel pour chaque UE : de 30 000 caractères environ. Ce travail peut consister en un dossier thématique ou des fiches de lectures croisées selon la demande de l'enseignant. La validation de chaque UE est effectuée par le Conseil pédagogique de la mention SPPS. La rédaction d'un projet de recherche (30 000 caractères environ) est nécessaire pour l'admission en M2. Un stage d'une durée de 120 heures, choisi en accord avec le tuteur,

peut-être validé pour 6 ECTS. En S3 l'assiduité est obligatoire. L'évaluation de chaque UE est établie à partir d'un travail écrit individuel (environ 30 000 caractères), excepté celle du tuteur qui se fera à partir des notes d'avancement du travail de mémoire. La validation de chaque UE est effectuée par le Conseil pédagogique. En S4, l'étudiant doit terminer son mémoire de master, dont le sujet aura été précisé dès le début du S3 avec l'accord du tuteur qui suivra ensuite l'évolution du travail de l'étudiant.

Admission

Conditions d'admission

Admission en M1 : Pourront s'inscrire au premier semestre du module M1 de la mention SPPS les étudiants titulaires d'une licence de sciences humaines et sociales française (en particulier, pour l'Université Paris 13, les licences Santé et sciences sociales, Sociologie politique, Droit, Psychologie) ou d'un diplôme français ou étranger équivalent. Un tuteur, acceptant d'encadrer le projet de recherche, sera choisi au sein de l'équipe enseignante avec l'accord du conseil pédagogique. Cette formule permet un suivi individualisé de qualité des étudiants pendant les deux années du master. Les étudiants titulaires d'une licence avec mention Histoire et Géographie de l'Université Paris 13 et encadrés par un tuteur membre de l'équipe pédagogique de la mention du master SPPS bénéficieront d'un accès de droit. Les dossiers des candidat(e)s comprendront un projet de recherche de deux pages, d'environ 6000 signes, une lettre de motivation, un C.V. et si possible le relevé de notes de Licence. L'ensemble du dossier devra être adressé au secrétariat de la mention.

Admission en M2 : Les titulaires du M1 de la mention « Santé, Population, Politiques sociales » sont admis en M2 après avis favorable du conseil pédagogique de la mention, sur la base de la validation des Unités d'enseignement (UE) de M1. Les titulaires d'une Maîtrise ou d'un M1 sont admis en M2



après l'examen de leur dossier par le conseil pédagogique. Ce dossier doit comporter les relevés des notes de Licence, un exemplaire du mémoire de Maîtrise ou le relevé de notes de M1, une lettre de motivation d'environ 4.000 signes et un projet de recherche, d'environ 30.000 signes. L'ensemble du dossier devra être adressé au secrétariat de la mention. Des passages pourront s'effectuer avec d'autres mentions disciplinaires (en particulier anthropologie, sociologie, histoire et droit à l'EHESS ; histoire, territoire et cultures à l'UP 13) ou thématiques (histoire et politique scientifiques à l'EHESS ; santé et société à l'UP13), dans l'un ou l'autre sens, sous réserve, dans tous les cas, de l'accord du conseil pédagogique.

Modalités de candidature

- * A l'intérieur de chaque UE, le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, suivant des modalités définies par le responsable de l'UE.
- * Le principe général commun est que l'évaluation est établie à partir d'un travail écrit individuel pour chaque UE de 30.000 caractères environ. Ce travail peut consister en un dossier thématique ou des fiches de lectures croisées selon la demande du responsable.
- * Il n'y a pas de session de rattrapage, mais il est possible de remettre au responsable de l'UE, avec son accord préalable, un travail écrit, permettant une validation a posteriori.
- * La validation définitive de chaque UE est effectuée par le Conseil pédagogique de la mention SPPS
- * L'étudiant doit valider 30 ECTS par semestre. Le mémoire de recherche qui doit être rédigé et soutenu à la fin du S4, représente 30 ECTS

Année M1

- * **En S1 l'étudiant doit choisir cinq UE, de la façon suivante :**

1) Trois UE parmi les quatre UE proposées en Tronc Commun

Anthropologie psychiatrique (*R. Rechtman*)

Histoire des épidémies et de la santé (*E. Belmas et J.-P. Gaudilliere*)

Sociologie de la santé (*C. Vassy*)

Questions de population (*L. Kesztenbaum et C. Scodellaro*)

2) Une UE de Méthodes sur les trois proposées

Méthodologie de la recherche en sciences sociales (*ATER*)

Lecture du Droit (*O. Cayla*)

Langue ou enseignements mutualisés

3) Une UE optionnelle de l'EHESS ou de l'UP13

- * **En S2 l'étudiant doit choisir cinq UE, de la façon suivante :**

1) Trois UE parmi les six UE proposées en Tronc Commun

Analyse des politiques sociales et sanitaires (*C. Vassy*)

Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire (*L. Atlani-Duault*)

Pauvreté et assistance (*C. Lanzarini*)

Socio-histoire des problèmes médico-sociaux. Une approche européenne (*N. Henckes, B. Majerus*)

Le médicament : approches historiques, sociologiques, anthropologiques (*M. Cassier, S. Delgalarrondo, J.P. Gaudilliere, B. Hauray, R. Rechtman*)

Les réformes de la protection sociale : perspectives internationales comparées (*Y. Aucante*)

2) Une UE de Méthodes sur les trois proposées

Méthodologie de la recherche en sciences sociales (*ATER*)

Langue

Enseignements mutualisés

3) Une UE optionnelle de l'EHESS ou de l'UP13



La rédaction d'un projet de recherche (30 000 caractères environ) est nécessaire pour l'admission en M2.

Année M2

* En S3, l'étudiant doit choisir :

1) Quatre UE parmi les UE de la mention SPPS (liste ci-dessous), l'UE du tuteur étant obligatoire

2) Une UE choisie dans les autres mentions à l'EHESS ou à l'UP 13.

* En S4, l'étudiant doit terminer et soutenir son mémoire de master.

* Liste des UE de la mention SPPS :

UE Addictions et risque : enjeux sociologiques contemporains, terrains et méthodes

UE Anthropologie des médecines asiatiques. Globalisations, sciences, savoirs

UE Anthropologie et psychanalyse

UE Anthropologie et psychologie

UE Approches sociodémographiques du handicap

UE Autour du cancer. Enquêter sur la maladie grave

UE Construire une histoire de la santé publique

UE Des ailleurs. Mondialisation de la santé, innovations thérapeutiques et production du savoir

UE Écrire l'histoire du XXe siècle au XXIe siècle. La France 1910-1970

UE Éléments de psychiatrie transculturelle

UE Formation des systèmes scandinaves de protection sociale

UE Génétique, biotechnologies et société

UE Genre et temporalité de la question sociale

UE Handicap(s) et sociétés

UE Hérité et environnement. Sciences et politiques des populations humaines (XIXe-XXIe siècle)

UE Histoire de la famille

UE Histoire de la médecine et des savoirs sur le corps

UE Histoire du corps, objets, méthodes

UE Histoire sociale et politique des populations

UE Immigration et sciences sociales

UE Le temps des populations

UE Le vote et la délibération

UE Les pratiques anti-vieillessement

UE Mobilisations et identités collectives dans le champ du handicap et de la santé

UE Produire des subjectivités

UE Regards croisés sur la petite enfance

UE Sain, malade et mort. Histoire, anthropologie et sociologie des trois corps de la santé publique

XIXe-XXIe siècle

UE Savoir, régulation et normes dans le champ de la santé et de la santé mentale

UE Sciences, médecine, technologies à l'époque contemporaine

UE Socio-histoire du handicap : catégories, traitement social et expériences

UE Sociologie de la responsabilité médicale



UE Sociologie des professions médicales

UE Sociologie du sujet vulnérable

UE Solitudes et âges de la vie

UE Surdit  et langue des signes.

UE Villes et in galit s

UE « Corps » et sciences sociales

- Organismes internationaux (OMS, ONG, ...);

-  tablissements de la sant ;

- Administration de la sant ;

- Associations dans le domaine sanitaire et social.

Contacts

Droits de scolarit 

Droits nationaux pour le Master soit 261,10 euros.

Frais de formation (formation continue) :

- Dans le cadre d'une prise en charge : 5500 euros ;

- Demandeur d'emploi non financ  (acc. Sp ) : 1000 euros ;

- Demandeur d'emploi et individuel non financ  et B n ficiaires des minimas sociaux : R gime Formation initiale.

Et apr s

Insertion professionnelle

Le master SPPS est un master Recherche qui pr pare au doctorat. En m me temps il apporte une formation qui peut trouver des applications dans des organisations vari es qui œuvrent dans les domaines des  tudes et de la recherche, de la sant  et des politiques sociales.

- Organismes de recherche sant  publique sciences sociales (INSERM, CNRS,...) ;

- Agences nationales de sant  publique (Institut de veille sanitaire,...) ;



Contacts

Responsable pédagogique

Bertrand PULMAN

Responsable administratif

OUARTI Nadia

☎ 01 48 38 77 75

📍 UFR Santé, Médecine et Biologie Humaine, 74 rue Marcel Cachin

Responsable administratif

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable administratif

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>



Organisation

Dépôt de candidature et sélection

Dépôt du dossier de candidature Sélection du dossier de candidature

Avant le 20/06/2016 Le 04/07/2016

Avant le 10/09/2016 Le 03/10/2016

Le conseil pédagogique examine les dossiers et donne son avis.

Si l'avis est favorable, le secrétariat vous informe de cet avis en vous indiquant la démarche à suivre pour effectuer votre inscription administrative.

Ce master étant Co-Habilité avec l'Université de Paris 13, vous pouvez avoir une inscription à l'Université de Paris 13, en fonction du choix de votre tuteur(ice).

Si l'avis est défavorable, classement de votre dossier, nous ne retournons pas les dossiers, puisqu'il s'agit des copies.